a Creuse

N° 31 > septembre - octobre 2001



Musée Départemental de la Tapisserie d'Aubusson

Dom Robert 1907-1997



Célébration Nationale du centenaire de la naissance de Dom Robert

Jusqu'à fin décembre 2007

LA CREUSE

ACTIONS Jardin de Saintary: culture solidaire **INCLUS** Le guide des TRANSPORTS DU CONSEIL GÉNÉRAL RENCONTRE RENTRÉE 2007 "Joie de vivre Les moyens d'apprendre page 7 pour les autres CRIB: au service des bénévoles

MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE LA CREUSE

UNE SAISON ITINERANTE "Danses vagabondes en Limousin"

3º édition, avec Jean-Claude Gallotta, CCN de Grenoble-Groupe Emile Dubois

Duos Darius et Khorsabad

Jeudi 13 septembre, 18h30

> Scène Nationale d'Aubusson-Théâtre Jean Lurçat Vendredi 14 septembre, 19h30 > Brive-la-Gaillarde, Studio NDS Samedi 15 septembre, 18h30

> Théâtre du Cloître/Scène conventionnée de Bellac Lundi 17 septembre, lieu et horaire à préciser > Aubusson Mardi 18 septembre, 19h > La Fabrique/Saison culturelle de Guéret Mercredi 19 septembre, 19h > Bourganeuf, Espace Martin Nadaud Jeudi 20 septembre, 18h30 > Ussel Culture, Centre socio-culturel Vendredi 21 septembre, 19h30 > Espace de l'Ecluse de La Souterraine

Sunset Fratell

Lundi 26 novembre, 19h30

> Scène Nationale d'Aubusson-Théâtre Jean Lurçat, Danse et soirée cinéma

Des gens qui dansent

Mardi 5 février, 20h30

> Scène Nationale d'Aubusson-Théâtre Jean Lurçat



My rock, variations

Samedi 17 mai, 20h30 > Théâtre du Cloître/Scène conventionnée de Bellac Lundi 19 mai, 20h30 > Scène Nationale d'Aubusson-Théâtre Jean Lurçat Mardi 20 mai, 20h30 > Ussel Culture

Mercredi 21 mai, 20h30 > La Fabrique/Saison culturelle de Guéret Jeudi 22 mai, 20h30 > Espace de l'Ecluse de La Souterraine

Scène Nationale d'Aubusson-Théâtre Jean Lurçat avenue des Lissiers, BP 11, 23200 Aubusson tél. 05 55 83 09 09, fax 05 55 83 09 18 courriel : infos@ccajl.com, site : www.ccajl.com



UNE SAISON A PARTAGER EN FAMILLE Deux premiers spectacles à ne pas manquer

Taoub

Groupe acrobatique de Tanger Arts de la piste

Mardi 2 octobre > 20h30 Mercredi 3 octobre > 19h30

Cette rencontre, entre une pratique ancestrale de l'acrobatie marocaine et le cirque contemporain, dessine une fresque lumineuse et spectaculaire entre cirque, théâtre et vidéo.



Vendredi 12 octobre > 20h30 Samedi 13 octobre > 19h30

Le bonheur est dans le cambouis avec la vie truculente et rocambolesque d'un petit garage ambulant. Enthousiasmant, original et drôle.





UNE SAISON DE CREATION avec des résidences d'artistes...

Chantier "Européana" Solange Oswald, Joël Fesel, Groupe Merci et le Cylindre théâtre

Théâtre > Résidences du 27 août au 9 septembre, du 11 au 24 février et du 1" au 17 juin

Le petit dragon Hala Ghosn.

Association La Poursuite/Cie du Désordre

Théâtre marionnette / Jeune public mardi 13 novembre > 10h et 14h30 Résidence du 17 au 30 septembre

Mino-Mushi et Mini-Mino Cie Le chat Perplexe

Théâtre / Jeune public > du 23 au 26 octobre Résidences du 10 au 16 juin et du 8 au 26 octobre

Subject cell Nikki Swennen, Cie Invivo

Danse > vendredi 7 mars > 19h30 Résidences du 14 au 18 novembre, du 23 au 27 janvier et du 3 au 6 mars

Le repas Valère Novarina, Thomas Quillardet, Cies Mugiscué et Jakart

Théâtre > mardi 6 mai > 20h30 Lopin

Renaud Herbin, Cie Là Où Marionnette > du 28 au 30 mai Résidence du 14 au 24 avril

ncié nour 3 ans :

... et un artiste associé pour 3 ans : Jacques Vincey, metteur en scène, Cie Sirènes



Carte blanche à Jacques Vincey autour d'un auteur, Frédéric Vossier Du 3 au 7 décembre > Cinéma, atelier d'écriture et de théâtre, lecture/mise en espace

Mademoiselle Julie, texte August Strinberg Théâtre > jeudi 10 janvier > 20h30 Résidence de reprise du 2 au 10 janvier

N'hésitez pas à demander le programme 07/08 pour retrouver tous les spectacles de la saison

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ?

SOMMAIRE

Un agent / un métier p. 6

I DOSSIER I

LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES p. 7-1

I ACTIONS

LE CHANTIER D'INSERTION DE SAINTARY

LE POINT SUR LES CHANTIERS ROUTIERS p. 16-17

Nouvelle partition au Conservatoire p. 18-19

I RENCONTRE

p. 20-21

p. 24

"JOIE DE VIVRE", UNE MAIN TENDUE

I SPORTS

CRIB: LES BÉNÉVOLES NE SONT PLUS SEULS p. 22-23

IRACINES

PROTÉGER LES OBJETS DU PATRIMOINE

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR

AGENDA p. 27-28-29-30

I LIRE I

Les coups de cœur de la BDC p. 31

"Capital savoir"

e savoir, c'est le seul capital que nous pouvons espérer acquérir avec une certaine égalité des chances, sous l'égide de l'école de la République. Aujourd'hui, des débats s'ouvrent sur toutes les dimensions qui constituent l'Éducation Nationale. C'est une chose bien normale, s'agissant d'une institution aussi importante et qui n'a évidemment pas pour mission de lutter contre le temps qui passe mais de donner à nos enfants les moyens d'y prendre leur place. Cela prouve à tout le moins l'attachement que nous portons collectivement à un système qu'on peut juger lourd et engoncé à bien des égards, mais aussi - et ce n'est pas le seul de ses paradoxes - ouvert sur le monde et donc indispensable à la construction de nos existences.

D'ailleurs, derrière telle ou telle déclaration tonitruante car destinée à alimenter la chronique médiatique, on voit bien que le débat n'est pas tranché mais ouvert : c'est un sondage qui nous dit que notre école produit de l'échec, c'en est un autre, qui nous livre la satisfaction massive qu'ex-



priment les Français à l'endroit de l'institution. De même qu'il ne faut pas confondre l'éducation et l'enseignement tout en sachant que l'une se nourrit forcément de l'autre, n'oublions pas que "la fin justifie les moyens". Rendons grâce à Machiavel : il visait par cette phrase l'édification d'une république responsable et réaliste, non pas les ambitions cyniques dont on l'a si longtemps accablé. Disons donc clairement la mission de l'Éducation Nationale, les moyens qui doivent lui être accordés découleront alors de la cohérence de ceux qui

sont en responsabilité.

Pour notre part, en tant qu'élus départementaux, nous n'avons pas compétence à intervenir sur le contenu pédagogique des enseignements mais sur les moyens donnés à nos collèges pour qu'ils fonctionnent normalement et offrent à nos enfants les possibilités de leur plein épanouissement. C'est pourquoi nous nous appliquons à maintenir la qualité des équipements, la sécurité dans les transports, les aides à toutes les actions permettant à nos jeunes de s'ouvrir à des activités nouvelles et enrichissantes, etc.

C'est aussi pourquoi nous avons décidé de doter chaque élève entrant en 6ème d'un dictionnaire qui pourra le suivre durant toute ses années de collège. Cette nouveauté, comme on ouvre un livret de caisse d'épargne au nouveau-né, est une clé vers le "capital savoir" de nos enfants, un coup de pouce aux familles à un moment où tout est difficile.

Bonne rentrée, Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

la Creuse

Numéro de septembre / octobre 2007

Magazine édité par le Conseil Général Hôtel du Département - B.P. 250 23011 GUERET Cedex Tél.: +33 (0) 5 44 30 23 23 Fax: +33 (0) 5 44 30 23 29 Site Internet: www.cg23.fr

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départemental de la Creuse).

Photos : Mathieu TIJERAS, Claire TIXIER, Jean-Luc OZIOL Conservation du Patrimoine.

Maquette : Canöé - 23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : Adrexo

Tirage: 63.000 exemplaires

POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Il peut arriver que vous ou un proche ne receviez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous?

DES AIDES POUR LES CRÈCHES ET HALTES GARDERIES



Faire garder son enfant est souvent un problème pour les familles dont les deux parents travaillent. S'il existe un important réseau d'assistantes maternelles géré par le Conseil Général et différentes structures associatives, le Département aide également les projets de structures d'accueil collectives que sont les crèches et haltes garderies.

Outre les aides qu'il peut apporter aux porteurs de projets pour réaliser les investissements nécessaires, c'est surtout une aide au fonctionnement très précieuse qu'il attribue à ces structures, dès lors qu'elles ont reçu l'agrément du service de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), qu'elles sont situées en Creuse et accueillent des enfants creusois. L'aide s'élève à 400€ par place de crèche (accueil régulier) et à 275€ par place de halte garderie (accueil irrégulier). Elle est attribuée chaque année aux structures qui doivent justifier leur capacité d'accueil.

> Info : Conseil Général de la Creuse -Pôle Jeunesse et Solidarités -Direction Famille et Jeunesse 13. rue Joseph Ducouret - BP59 23011 GUÉRET Cedex Tél.: 05 44 30 23 66.

TRANSPORT PUBLIC

Journée nationale

à 1€

Le Conseil Général participe à la Journée nationale du Transport public. Mercredi 19 septembre, tous les tickets sont à 1€.

Les préoccupations actuelles en matière d'environnement, d'approvisionnement énergétique et de modes de vie font de la mobilité durable une question cruciale. Face à ces

enjeux, les transports publics apparaissent comme une solution de déplacement pour un avenir viable. C'est pourquoi le GIE Objectif Transport Public, créé par les organisations représentatives du transport public (GART et UTP), a décidé de lancer une Journée nationale du Transport public, dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité (16-22 septembre

Ainsi le mercredi 19 septembre 2007 sera-t-il une journée au cours de laquelle tous les tickets de transport seront à 1€. Le Conseil Général de la Creuse, qui a la compétence en matière de transport de voyageurs sur l'ensemble du territoire départemental, a donc décidé d'associer l'ensemble des transporteurs qui gèrent les lignes régulières du réseau creusois afin de participer à cette Journée nationale du Transport public. Une occasion de découvrir un peu mieux un réseau essentiellement utilisé par les scolaires et pourtant ouvert à tous les publics.

19 septembre:

tout le réseau

Prévention routière

Un site internet pour tout savoir

L'association Prévention Routière vient

de créer un site Internet destiné à mieux informer les parents et leurs enfants sur les questions de sécurité liées aux différents modes de transport qu'ils peuvent être amenés à utiliser pour se rendre à l'école. Dans ce domaine, en effet, les chiffres sont alarmants : 1.885 enfants de moins de 11 ans ont été accidentés en tant que piétons en 2006 et près de la moitié de ces accidents surviennent pendant le trajet du domicile à l'école.

Le site de la Prévention Routière donne des conseils pratiques adaptés à l'âge et aux moyens de transport de l'enfant, des infos sur la réglementation, des interviews d'experts, etc. Les enfants peuvent s'exercer avec des jeux interactifs conçus pour eux.

Pour la rentrée 2007/2008, le site a fait peau neuve, avec un espace blog (pour permettre aux parents d'échanger entre eux infos et astuces) et une série de chats (pour leur permettre de poser leurs questions en direct aux spécialistes de l'association Prévention Routière). Pour tout savoir : www.priorite-vos-enfants.fr

Pôle intermodal

La Souterraine : transport sur tous les modes



Le pôle intermodal de la gare de La Souterraine est un véritable carrefour de tous les échanges dans le domaine du transport de voyageurs.

La gare de La Souterraine, c'est un peu la gare de la Creuse, un lieu de trafic intense où se croisent toutes sortes de

modes de transport, du rail aux piétons, en passant par le bus, le taxi, la voiture individuelle, les deux roues. Situé tout près du cœur de la ville, ce quartier fait également l'objet d'une restructuration importante.

C'est pourquoi la ville de La Souterraine avait lancé, en 2003, une étude de faisabilité d'un pôle d'échanges intermodal de transport de voyageurs. De cette étude jusqu'au début de l'été 2007, le temps aura finalement passé assez vite et le site, totalement reconfiguré, a aujourd'hui pris toute sa place dans le quotidien des Sostraniens et de tous ceux qui sont amenés à se rendre dans la grande gare creusoise.

Pour environ 1,5 million d'€, c'est un site résolument moderne qui permet aujourd'hui de faire harmonieusement cohabiter une plate-forme de services de transport variés -3 lignes régulières de transports départementaux, les lignes TER, les trains SNCF, les transports à la demande du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Pays sostranien, les taxis, etc. L'opération a pu être menée à son terme grâce à un cofinancement de la Région, du Département, de la SNCF, de l'État, de l'Europe et de la Commune.



Mobilité

AFPA Guéret: navette gratuite

La mobilité s'impose de plus en plus comme un facteur déterminant de l'insertion sociale et professionnelle. Or, la moitié des jeunes inscrits à la Mission Locale de la Creuse ne possède ni véhicule, ni permis de

conduire, ce qui est un handicap pour se rendre au principal centre de formation de l'AFPA, situé qui plus est à 4 km du centre-ville de Guéret.

Ainsi, afin de répondre à l'attente exprimée par de nombreux stagiaires au cours d'une enquête menée au printemps dernier, la Mission Locale de la Creuse et l'AFPA ont lancé, à titre expérimental, une navette entre le centre-ville de Guéret, la gare et le centre AFPA. C'est un service gratuit réservé aux stagiaires de l'AFPA, qui nécessite la présentation d'une

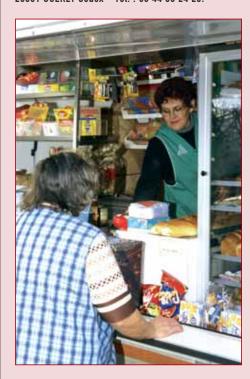
Infos : Centre AFPA 05 55 41 20 20 ou Mission Locale de la Creuse 05 55 52 65 05

le Savez-vous?

DES AIDES POUR LES TOURNÉES

Le maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural est une préoccupation importante, en particulier en ce qui concerne les services commerciaux et artisanaux de proximité. C'est pourquoi, dans toute la batterie de ses aides économiques. le Conseil Général aide les artisans ou commerçants distribuant des produits alimentaires ou exerçant des métiers de bouche qui s'engagent dans des dispositifs de tournées. Bien sûr, ces professionnels doivent être inscrits au registre du commerce ou des métiers. Sont concernés les territoires des communes de moins de 2.000 habitants. L'aide départementale concerne exclusivement l'investissement représenté par l'acquisition d'un véhicule approprié, à l'exception toutefois des sommes engagées pour réaliser les aménagements dudit véhicule. Le taux de subvention est de 20% du prix d'acquisition, avec un plafond de 20.000€. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à exercer dans la commune où il est installé pendant une durée minimale de 5 ans.

Info : Conseil Général de la Creuse -Pôle Développement - Mission Entreprises 14. avenue Pierre Leroux - BP 17 -23001 GUÉRET Cedex - Tél. : 05 44 30 24 23.





Un agent – un métier

Sylvie, psychologue

Le domaine social représente la première compétence du Conseil Général et un enjeu majeur de la collectivité. L'aide psychologique est un complément essentiel de l'accompagnement social. C'est aussi un métier du Département.

YLVIE est psychologue au sein de l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de Guéret. Après une formation universitaire en psychologie, elle a rapidement choisi l'administration territoriale afin d'y exprimer son intérêt pour le volet psychosocial mais aussi pour l'enfance et l'adolescence.

Aujourd'hui, son métier, c'est l'aide à l'enfance et aux familles dans l'approche psychologique. Cette activité ne se situe pas du tout dans le soin thérapeutique mais dans l'accompagnement des situations difficiles. Il s'agit de soutenir et compléter l'aide sociale quotidienne (logement, situation financière, etc.) par l'écoute, l'analyse et l'orientation, de tendre à redonner aussi l'envie de vivre! Sylvie rencontre donc des enfants de tout âge et leurs parents, soit

parce qu'ils ont entrepris cette démarche de leur propre chef, soit parce que les travailleurs sociaux, les enseignants alertent la psychologue quand une situation leur parait difficile.

L'accompagnement consiste d'abord dans l'évaluation de chaque situation, faire verbaliser celle-ci par les intéressés, les écouter et ensuite les orienter vers un lieu de soin si cela s'avère nécessaire. Sylvie ne se contente pas seulement des six ou sept situations qu'elle gère chaque semaine, impliquant des rencontres avec les personnes concernées mais aussi avec l'entourage. Elle participe également à toutes les commissions les concernant, dans lesquelles

elle essaye de défendre au mieux leurs intérêts. Elle présente d'ailleurs chacune des situations qu'elle côtoie en Commission Enfance, outil de coordination nécessaire entre les intervenants, afin d'optimiser l'aide qui doit être mise en place, de fixer des priorités à l'amélioration de chaque difficulté.

DES MOMENTS EXTRAORDINAIRES

Sylvie est aussi la personne ressource auprès de son équipe, qui peut avoir besoin de soutien pour gérer de très nombreuses et différentes situations, souvent complexes. On la sollicite fréquemment pour des éclairages techniques dans diverses séances de travail ou chaque difficulté est analysée.

Pour cette psychologue chevronnée, son métier est prenant, bien sûr, mais il est surtout passionnant. "Il faut simplement faire attention à ne pas se projeter, ne jamais juger et n'être là que pour accompagner le choix de chacun". Ainsi y a-t-il parfois des moments extraordinaires, notamment lorsque des personnes qu'elle a suivies, reviennent voir Sylvie à l'âge adulte pour lui donner des nouvelles de leurs vies. Instants privilégiés où l'on sent "qu'ils ont envie de vous retrouver pour vous dire qu'ils vont bien". L'occasion, alors, de réaliser les bénéfices et les progrès d'un travail mené avec passion.

DOSSIER

Des moyens pour l'éducation

La compétence du Conseil Général dans le domaine de l'éducation mobilise des moyens importants, qu'il s'agisse des travaux dans les établissements, des moyens donnés à l'enseignement ou du transport des élèves. Nouveautés de la rentrée : un dictionnaire personnel distribué à tous les collégiens entrant en classe de 6 ème.

DEPUIS 1983... ET ENCORE PLUS AUJOURD'HUI...

C'est la loi du 22 juillet 1983 qui donne aux départements la charge des collèges. Le fonctionnement, mais aussi les travaux réalisés dans les collèges creusois font partie intégrante de cette compétence.

Avec la loi du 13 août 2004, qui s'inscrivait dans ce que l'on a appelé l'acte 2 de la Décentralisation, les compétences du Département ont été sensiblement accrues. Effective depuis le 1er janvier 2006, cette nouvelle vague de décentralisation confère à la collectivité, à la place de l'État, la responsabilité sur les missions d'accueil, de restauration et d'entretien des

Pour remplir ces tâches, les personnels techniciens, ouvriers et de service (dits personnels TOS) ont été mis à disposition par l'Éducation Nationale ; ils ont jusqu'au 27 décembre 2007 pour choisir entre leur intégration au personnel départemental ou leur maintien dans leur administration d'origine avec détachement sans limitation de durée.

Parmi les nouveautés qu'il lui faut gérer, le Conseil Général est désormais en responsabilité quant à la politique tarifaire pratiquée dans les établissements en matière de restauration et d'hébergement. En cette période que l'on qualifiera de transitoire, une instruction a été donnée pour limiter les augmentations éventuelles à celle du coût de la vie.

Parallèlement, le Conseil Général souhaite parvenir, en concertation avec les établissements, à une harmonisation des tarifs sur le territoire départemental.

De même, le Conseil Général a désormais la responsabilité des secteurs de recrutement des collèges, plus connus sous l'appellation de "carte scolaire". Aucune modification n'est intervenue pour cette rentrée.

Globalement, le Conseil Général consacre 4,8 millions d'€ (hors frais de transport) à l'ensemble des actions qui découlent de sa compétence sur les collèges, soit près de 2,7% du budget départemental.





Des travaux un peu partout

Pas un chantier phare mais une multitude d'interventions. Avec 1,7 M€, le Conseil Général maintient à un niveau élevé ses investissements dans les collèges, dont la qualité des équipements est globalement très satisfaisante. Petite revue des principaux chantiers.

HUN: Depuis 2003, le collège des Pradeaux bénéficie d'un niveau d'investissement sans précédent : atelier technologique, chaufferie et, en 2005, self flambant neuf. Après certains travaux de moindre importance en 2006, cette année verra la rénovation des sanitaires de l'établissement (74.000€). **Auzances :** Après les salles de sciences et de technologie réalisées pour la rentrée de l'année dernière, l'année 2007 a vu la réalisation des travaux concernant le CDI (100.000€). Le programme va se continuer avec le remplacement des portes de sanitaires (26.000€). Bénévent-l'Abbaye : Après la restructuration du logement et de l'administration en 2005, le chantier de réfection de la couverture du gymnase et des sanitaires en 2006, cette année a vu la rénovation des façades des logements (50.000€). Dans les prochaines semaines, c'est tout l'équipement mobilier de la cuisine qui sera changé (95.000€).

Bonnat : L'année dernière avait vu le réaménagement complet de la salle de sciences (50.000€). 2007 a permis de réaliser l'accessibilité des handicapés et de revoir la climatisation froide de la cuisine. **Bourganeuf :** Le programme de travaux sera réalisé en 2008, avec le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection du chauffage et d'importants travaux de plomberie, pour un montant total estimé à 250.000€.



Chambon-sur-Voueize : Ce chantier n'aura pas été très visible pour les élèves mais particulièrement important pour garantir la le bâtiment. Il s'est agi de la réfection complète de la toiture terrasse, pour un montant de 95.000€.

Châtelus-Malvaleix: Les travaux concernant le réseau de chauffage. d'un montant de 170.000€, qui avaient dû être reportés, l'année dernière, ont pu être livrés pour cette rentrée.



Chénérailles : Après la réfection de la salle de sciences l'année dernière, le programme de cet été a consisté dans le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, de travaux d'électricité et de mise en conformité électrique de la salle de technologie. Travaux livrés pour la rentrée et s'élevant à 36.000€.

Dun-le-Palestel : Des travaux de réfection des lignes de vie sur les toitures terrasses, réalisés pour un montant de 10.200€.

Felletin : Après le remplacement de l'alarme et des travaux de plomberie et d'électricité (20.300€), une étude préalable à la rénovation des cuisines est programmée (20.000€).

Jules Marouzeau Guéret : Différents travaux de peinture (cage d'escalier, internat), d'électricité, de plomberie, de menuiserie ont été réalisés avant la rentrée pour environ 40.000€. Un très important programme (200.000€) est prévu pour la réfection de la toiture, dont une première tranche devrait être entreprise au 4ème trimestre

Martin Nadaud Guéret : L'année dernière avait vu d'importants travaux pour permettre l'installation de l'École Nationale de Musique et la réalisation de la salle informatique. Des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont actuellement en cours (128.000€). Parsac: Après la réfection de la façade l'an dernier, des menus travaux cette année pour ce collège en pleine restructuration. Le plus important est à venir. l'agrandissement du réfectoire et de la salle des professeurs (70.000€), traduction concrète de l'augmentation des effectifs.

Saint-Vaury: Réfection du pignon du bâtiment d'externat réalisée



pour la rentrée (20.000€). Une étude sur la restructuration du gymnase va être lancée (50.000€).

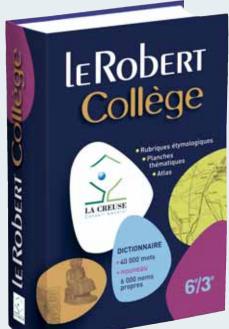
Matériel et mobilier : Le Conseil Général a consacré une enveloppe de 95.000€ au remplacement des matériels et mobiliers (répartie entre les 18 établissements pour l'essentiel en fonction du nombre d'élèves) et une enveloppe de 70.000€ pour l'entretien courant des établissements (pour l'achat de

fournitures et de petits matériels). Le Département finance également l'intégralité du Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH : 23.000€) qui permet aux collèges de bénéficier de subventions en cas de défaillance de leurs matériels de

Informatisation : Après la réalisation complète du plan d'informatisation, le nombre de postes de travail déployés par le Département dans les collèges est de 643. En complément, différentes opérations de câblage ont été réalisées en 2007. Par ailleurs, les deux collèges de Guéret (Jules Marouzeau et Martin Nadaud) ont été retenus pour la collecte des D3E : déchets issus d'équipements électriques ou électroniques (unités centrales, écrans, périphé-

Fonctionnement des collèges : Outre tous les travaux et autres acquisitions de matériels et mobiliers, le Conseil Général consacre une enveloppe d'un peu plus de 1,5 million d'€, qui est répartie entre les 18 collèges du département pour régler leurs dépenses de fonctionnement : chauffage, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc. Ce crédit intègre également une dotation spécifique pour l'Éducation Physique et Sportive et une prise en charge des entrées des piscines. DOSSIER DOSSIER

LE DICO, LA NOUVEAUTÉ



C'est la grande nouveauté de la rentrée 2007/ 2008 : tous les élèves entrant en classe de 6 ème dans un collège creusois ont recu un dictionnaire personnel. Cette version des éditions Le Petit Robert est "Le Robert Collège" et arbore une personnalisation toute creusoise, avec le logo du Département et surtout un cahier spécial de

16 pages supplémentaires consacrées à l'histoire, la géographie, l'économie et comportant une revue des personnalités creusoises célèbres. Les élèves pourront aussi y découvrir le Conseil Général et ses nombreuses com-

1.260 exemplaires de ce dictionnaire ont été commandés à l'éditeur, pour une somme de 21.300€. Au-delà de l'investissement réalisé par la collectivité, c'est surtout un joli pari sur l'avenir, celui des jeunes Creusois, qui vont disposer là d'un outil de connaissance précieux.

L'ACCÈS À LA LECTURE

Le Département finance de nombreuses activités périscolaires, dans le but de contribuer à l'ouverture de tous à la culture, sous toutes ses formes. C'est dans ce cadre que sont organisées les opérations "Collèges au Cinéma", "Collèges au Théâtre", "Collèges au Musée", "Collèges aux Archives". Dans le cadre de partenariats avec certains établissements culturels. il prend en charge une partie de la billetterie ou en assure la gratuité (Archives, Musée de la Tapisserie), ainsi que les frais de transports. Un budget de 41.000€ est consacré à ces opé-

Le Conseil Général apporte aussi des aides financières aux classes à PAC (à projet artistique et culturel) et les ateliers, les projets de chorale, le Marathon de la Presse (500€) ou encore les classes de découvertes et les séjours à l'étranger. Ainsi, l'année scolaire 2006-2007 a-t-elle vu le Département attribuer plus de 42.500€ à 33 déplacements différents qui ont bénéficié à plus de 1.340 collégiens. Cette année, c'est un budget de plus de 70.000€ qui est prévu, les classes de découvertes s'adressant également aux enfants des écoles primaires.



Des interventions très variées

Les interventions du Conseil Général dépas sent d'assez loin le seul cadre des travaux dans les collèges ou du budget des transports scolaires. Elles touchent à des domaines très différents, et notamment à d es aides précieuses pour les familles, face à des contraintes budgétaires toujours plus importantes.

LLOCATIONS cantine : Destinée à favoriser la fréquentation des cantines des écoles creusoises en venant en aide aux enfants des familles les plus défavorisées, cette allocation dépend du quotient familial ; elle est versée aux gestionnaires de cantines, puis déduite des sommes facturées aux familles.

Année scolaire 2006/2007 : 1.258 allocations ont été allouées, pour un montant total de 72.640€.

Bourses départementales du second degré : Le Conseil Général alloue chaque année des bourses départementales destinées aux familles modestes, afin de les aider à régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales : au cours de l'année scolaire 2006/2007 ce sont 1.344 bourses qui ont été accordées pour un montant de 132.540€.

Prêts d'honneur étudiants : Ils permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur de financer leurs études effectuées dans un pays membre de la Communauté européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue. D'un montant maximum de 1.700€, ils sont attribués sous condition de ressources.

Année scolaire 2006/2007 : 30 prêts accordés, pour un montant total de 50.400€.

Bourses à la mobilité européenne : Elles sont allouées sans condition de ressources aux étudiants de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse, pour financer leurs stages ou séjours, effectués en Europe pendant plus de 3 mois dans le cadre d'un programme communautaire SOCRATES ou LEONARDO.

Montant de la bourse : 110€ par mois de séjour dans la limite de 1.100€ par étudiant. Année scolaire 2006/2007 : 7 dossiers acceptés, pour un montant total de 4.620€.

Les bourses à la mobilité internationale : Allocation forfaitaire sans condition de ressources pour les étudiants de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse, destinée au financement de stages ou de séjours à l'étranger pendant plus de trois mois ; ces séjours doivent avoir un caractère obligatoire et non rémunéré. Montant de la bourse : 360€, quel que soit le lieu ou la durée du séjour. Année scolaire 2006/2007 : 10 dossiers acceptés, pour un montant total de 3.600€.

LE SOUTIEN **AU SPORT SCOLAIRE**



En 2006-2007, le Conseil Général a soutenu deux sections sportives sur le département (football et VTT au collège Marouzeau), en financant les frais de transports et en attribuant une dotation en matériel lors de la création de la section VTT. Ces sections sportives regroupaient 29 collégiens issus pour la section foot de 9 clubs du département (Guéret, Aubusson, La Souterraine, Auzances, Parsac, Sud-Est Creuse, Sainte-Feyre, Bourganeuf-Royère et Vieilleville).

Par ailleurs, des ateliers football (classes de 6 em et 5 ont également été créés au sein de huit collèges du département : Crocq, Parsac, Bénévent-l'Abbaye, Aubusson, Guéret -Marouzeau, Dun-le-Palestel, Boussac et Chénérailles). Un neuvième atelier doit ouvrir à Bourganeuf. Au total, 160 élèves participent à ces ateliers.

A noter également que le Conseil Général participe aux frais de fonctionnement du comité départemental UNSS (sport scolaire dans le secondaire) via une subvention (4.000€ en 2007), ainsi qu'aux déplacements des associations sportives des collèges affiliées à l'UNSS au sein des établissements (9.700€ par an).

AU CÔTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une somme de 54.000€ est attribuée au lycée agricole d'Ahun pour le fonctionnement du pôle d'enseignement supérieur (IUP). L'établissement perçoit également une somme de 7.151€ pour les bourses de stage attribuées aux étudiants de section BTS.

De même, le Département finance à hauteur de 26.500€ le fonctionnement de l'IUFM de Guéret, tout en participant à son équipement informatique et en prenant en charge une partie des repas des étudiants, afin que le prix de ces repas soit comparable à ceux pratiqués par le CROUS (9.000€ inscrits au BP 2006).

10 LA CREUSE N°31 > septembre / octobre 2007

pétences.

DOSSIER

TOUJOURS LA SÉCURITÉ



Chaque année, le Service Transports du Conseil Général organise des opérations de sensibilisation aux questions de sécurité dans les transports scolaires.

Ces interventions ont lieu au sein des collèges, en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale. Elles s'adressent aux élèves de 6^{ème} et sont articulées en deux volets : une partie théorique au cours de laquelle sont rappelées les règles de sécurité essentielles à respecter dans les transports scolaires ; une partie pratique, avec des exercices chronométrés permettant aux élèves de mesurer leur réactivité aux événe-

Les dates de la campagne 2007/2008 seront fixées au cours de l'automne. Comme les autres années, tous les élèves de 6ème de tous les collèges du département seront invités à y participer. De même, le Conseil Général sera, cette année encore, un partenaire particulièrement actif de la "Semaine de la Sécurité Routière", qui a lieu en octobre.

Mais la sécurité, ce n'est pas qu'une affaire de communication à un moment donné, c'est surtout un travail constant pour amener chacun à la prise de conscience de ses propres responsabilités. Le Département, qui travaille en étroite collaboration avec les transporteurs sur tous ces sujets, vise notamment 100% des cars scolaires équipés de ceintures de sécurité à l'horizon 2008. De même, une application stricte sera faite de la réglementation qui oblige les parents d'élèves de maternelle à être présents à la montée comme à la descente du car ; parallèlement, les transporteurs se sont engagés à une plus grande vigilance, afin d'éviter les risques de connaître de nouveaux incidents comme ceux qui se sont déjà produits, avec des enfants cachés et donc "oubliés" à l'intérieur du véhicule.



Un budget im portant mais stabilisé

Le budget des transports scolaires, après d es années d'augmentation, est aujourd'hui stabilisé à 6,5M€. Un effort conséquent qui s'accompagne d'une préoccupation quotidienne : la sécurité.

EPUIS les lois de décentralisation, notamment la loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982, les départements sont compétents dans l'organisation, la gestion et le financement des transports sur leur territoire. Cela concerne les transports de voyageurs comme les transports scolaires, mais ces derniers représentent la part prépondérante de cette compétence départementale.

Pour l'année scolaire 2006/2007, la part dédiée au transport des quelques 2.600 collégiens (sur 4.650) qui utilisent les transports scolaires départementaux s'élève à environ 2,2 M€. Mais le Département prend en charge l'ensemble du réseau de transports scolaires, de la maternelle au lycée. Il contribue aussi aux frais de transport de 600 élèves internes sur le réseau départemental des lignes régulières "Iris Jeunes", 336 élèves internes sur le réseau

Ainsi, près de 7.500 élèves demi-pensionnaires, de la maternelle au lycée, sont-ils transportés quotidiennement. Le Conseil Général prend à sa charge 85% des frais de transport des élèves, la participation des familles s'élevant à 15%. À noter que certaines communes, ou communautés de communes, acceptent de prendre en charge les 15% restants, permettant ainsi la gratuité totale des transports scolaires.

De même, le Département finance à 100% les frais de transport des élèves et étudiants handicapés. Cette disposition concernait 75 élèves au cours de la précédente année scolaire. Elle se traduisait par un engagement budgétaire de 350.000€ en 2006, qui a été reconduit à l'identique au budget primitif 2007. Des chiffres qui montrent une certaine stabilité, ce qui est nouveau après plusieurs années (2000-2005) d'augmentation constante.

De fait, c'est une somme de 6,5 M€ qui a été inscrite au budget primitif 2007 pour le seul transport scolaire (somme stable par rapport à 2006). Au total, la dépense annuelle engagée par le Département en matière de transports - il y a aussi les lignes régulières s'établit à 7,9 M€.

Pour organiser sa compétence sur l'ensemble du territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau de 108 organisateurs secondaires (communes ou groupements de communes). C'est bien nécessaire lorsque l'on sait qu'il faut faire fonctionner chaque jour pas moins de 450 circuits, soit le chiffre de 28.000 km parcourus quotidiennement par une flotte de 300 véhicules!

NOUVEAUTÉ : LA CARTE

Nouveauté pour cette rentrée : tous les élèves utilisant les transports scolaires sont désormais munis d'un titre de transport, qui leur permet de justifier leur accès au véhicule. Ce titre prend la forme d'une carte en deux volets, du format d'une carte bancaire lorsqu'elle est pliée. Elle est plastifiée et comporte la photo, les coordonnées, le statut de l'élève et la ligne qu'il utilise pour se rendre dans l'établissement qu'il

Il s'agit là d'un outil de contrôle, qui s'accompagne aussi des préconisations essentielles quant au comportement à respecter dans le cadre du transport. Du reste, lorsque la carte est délivrée, elle constitue un élément détachable d'un courrier qui comporte le règlement

départemental relatif à la sécurité et à la

discipline des élèves dans les véhicules de transport scolaire. Il est bon de rappeler, en effet, que tout manquement à ces règles peut

conduire à pro-



noncer des sanctions allant du simple avertissement à la radiation pure et simple, selon la gravité du problème rencontré. Un rappel rendu nécessaire par l'augmentation des actes d'incivilité, voire de vandalisme, commis dans les véhicules.

N'OUBLIEZ PAS LE CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires! Petit rappel des dates clés du calendrier national. appliqué pour les collèges et lycées du département (entre parenthèse, les dates des écoles, qui appliquent la semaine de 4 jours):

Toussaint: du samedi 27 octobre au jeudi 8 novembre 2007 (écoles du vendredi 26 octobre après la classe au mercredi 7 novembre au matin).

Noël: du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008 lécoles du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7

Hiver: du samedi 9 février au lundi 25 février 2008 (écoles du mercredi 13 février après la classe au lundi 25 février au

Printemps: du samedi 5 avril au lundi 21 avril 2008 (écoles du mercredi 9 avril après la classe au lundi 21 avril au matin). Début des vacances d'été 2008 : jeudi 3 juillet (écoles vendredi 4 juillet après la classe).

et aussi...

INSERTION, LA SÉRIE



Comme il était possible de le lire dans le précédent Magazine de la Creuse, le Programme Départemental d'Insertion est un outil phare de la politique sociale du Conseil Général. L'insertion par l'activité économique en est un des axes forts, que le Département développe fortement par le biais, notamment, de 11 chantiers d'insertion départementaux. Chaque numéro du Magazine déclinera désormais l'action d'un chantier. Ce sera l'occasion d'expliquer l'insertion à travers des réalisations concrètes plutôt que par des propos trop souvent jargonneux. Ce sera également l'occasion de montrer que les personnes qui percoivent des minima sociaux et qui connaissent de grandes difficultés veulent et peuvent s'en sortir.

UN FORUM POUR EN SAVOIR PLUS

Le 26 septembre 2007, le Conseil Général organise conjointement avec les services de l'État, le forum de l'insertion par l'activité économique. Deux tables rondes et huit ateliers sont prévus afin de valoriser le travail mené par les professionnels dans ce domaine, mais aussi le rôle de l'insertion par l'activité économique dans le cadre du développement économique local.

Rendez-vous à la Salle polyvalente de Guéret le mercredi 26 septembre 2007, de 9h30 à 16h30.





11 salariés évoluent à la ferme de Saintary et produisent des légumes certifiés bio.

INSERTION

Le jardin de la solidarité

Insertion, réinsertion, de vastes sujets souvent cachés par de nombreux textes et mesures complexes. Très concrètement, des chantiers d'insertion relèvent le défi de l'accompagnement social et professionnel et du retour à une activité salariée. C'est le cas du "Jardin de Saintary".

UR la commune de Rimondeix, le ment technique dans le but de faciliter une agriculture maraîchère biologique, sur les hameau de Saintary et une exploitation agricole de 26 hectares. Cette ferme, léguée en 1997 à l'association "Alcool Assistance", est aujourd'hui exploitée et gérée par une association parallèle baptisée "Les Jardins de Saintary". Il s'agit d'un chantier d'insertion, créé en 2004 à l'initiative du Conseil Général de la Creuse et de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette structure est un dispositif relevant de l'insertion par l'activité économique qui a pour objet d'embaucher des personnes sans emplois, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. De même, il implique un accompagnement spécifique et un encadre-

meilleure intégration dans la société et de professionnelle durable.

L'activité de la ferme de Saintary réside dans la production de légumes et de plantes aromatiques mais elle implique, de ce fait, l'entretien des bâtiments, outils, machines et de toutes les terres la constituant. Ce sont donc 11 personnes qui s'adonnent chaque jour à ces différentes tâches. Des personnes relevant du dispositif RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et/ou relevant d'un statut COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel s'adressant aux personnes en situation de handicap). Au démarrage de l'activité, l'objectif de cette

11 hectares destinés au chantier, est de rechercher les conditions d'une insertion fournir des légumes aux associations caritatives du département : Restaurants du Cœur, Banque Alimentaire (40 paniers semaines).

DES LÉGUMES BIO **POUR TOUTES LES BOURSES**

À Saintary, chacun effectue 24 à 26 heures hebdomadaires, dans le cadre de contrats d'Avenir ou d'Accompagnement à l'Emploi. Parallèlement, des formations telle que "gérer son budget familial" sont proposées et une accompagnatrice se rend sur la ferme une matinée par semaine afin d'aider le salarié à décliner un parcours professionnel

possible et à déterminer toutes les étapes objectifs coïncident : la recherche d'une nécessaires à sa réalisation.

Des personnes en difficulté aui retrouvent une situation de travail, la production de légumes certifiés bio, des "dons potagers" aux association caritatives, il ne restait plus qu'un volet à déployer : un service de proximité, de la vente directe, du producteur au consommateur. La production de paniers de légumes pour les vendre à des particuliers devenus au préalable adhérents-consommateurs de l'association (23€ par an). Des légumes frais, de saison, pour un coût de 12€ le panier pour 4 personnes et 7€ pour 2 (prix des légumes évalué régulièrement afin de ne pas concurrencer les maraîchers bio). La ferme de Saintary appartient désormais au Réseau des Jardins de Cocagne dont les

cohésion sociale alliée au respect de la planète et à la consommation citovenne. Chaque vendredi et ce pendant 48 semaines. chacun peut venir récupérer ses 5 à 7 légumes pour la semaine dans trois points de distribution à Guéret et un sur Ajain.

Si l'activité économique est bien réelle, elle s'accompagne d'une démarche de soutien et de sensibilisation propre au chantier d'insertion, dans le but de favoriser la réinsertion professionnelle. Ainsi, depuis le début de l'année 2007, deux personnes ont quitté le chantier pour intégrer une formation (horticulture et agriculture) et deux autres ont résilié leur contrat après avoir trouvé un autre emploi. plus stable. La plus belle des conclusions et un encouragement à poursuivre.





ROUTES

Sale temps... pour les virages

Plusieurs gros chantiers concernant des rectifications de virages ont été réalisés ou vont l'être sur les routes départementales. Tour du propriétaire, de Crocq à Ladapeyre, en passant par Montboucher!

p9 "Les Canards" (Saint-Oradoux-près-Crocg) : c'est fait -Démarré au début de l'année, cet important chantier a été livré cet été. Inscrit au PRID (programme routier d'intérêt départemental), ce chantier de 1,55 million d'€ TTC entièrement financé par le Conseil Général a totalement transformé le secteur, situé juste avant l'arrivée à Crocq. Il est vrai que les volumes de terrassement sont impressionnants : 90.000 m³ de déblais, 63.000 m³ de remblais, sur une portion de 1,8 km. Le précédent gros chantier sur la RD 9 remontait à 1998 et avait vu la rectification de virages (déjà) entre La Villetelle et le Mazendreau, ainsi que l'aménagement du carrefour avec la RD 941 (en RN 141).

RD 990 "La Cube" et "Les Tureaux" (Ladapeyre) : ça démarre -Également inscrite au PRID, cette opération de rectification de virages va courir sur une portion de 2.250 mètres, à l'est et à l'ouest du bourg de Ladapeyre, aux lieux-dits "La Cube" et "Les Tureaux". D'un montant de 1,9 million d'€ TTC entièrement financé par le Conseil Général, ce chantier va impliquer d'importants travaux de terrassement : 35.000 m³ de déblais (dont 15.000 m³ rocheux) et 28.000 m³ de remblais. La chaussée mobilisera 14.400 tonnes de graves en couche de fondation, 4.750 tonnes de graves bitumes en couche de base et 2.850 tonnes de béton bitumineux en couche de roulement. À noter également que 690 mètres de glissière de sécurité, 10.000 m² de remise en culture et 8.000 m² d'engazonnement

complèteront l'aménagement. Les travaux démarrent ces jours-ci et si aucune intempérie ne vient perturber le chantier, il devrait être livré en juin 2008.

RD 941 "La Gasne du Clos" (Montboucher) : ça démarre aussi -

C'est le premier gros chantier conduit par le Conseil Général sur la RD 941, depuis que cette route n'est plus nationale et incombe au Département. Le premier et pas le moindre, tant il est vrai que les virages de la Gasne du Clos sont dangereux et malheureusement de sinistre mémoire.

Là, les volumes de terrassement sont extrêmement importants, pour une portion de seulement 1.000 mètres : 110.000 m³ de déblais (dont 55.000 m³ rocheux) et 11.000 m³ de remblais.

L'opération, qui verra la pose de 400 mètres de glissière de sécurité et l'engazonnement de 20.000 m², comportera également le prolongement de l'ouvrage existant sur le ruisseau de Montboucher.

Prévue dans le cadre du contrat de plan État - Région avant le transfert lié à la décentralisation, cette opération est désormais inscrite au PRIR (programme routier d'intérêt régional). Sur le plan du financement, dans la logique de continuité des engagements pris antérieurement, l'État et la Région vont prendre en charge 100% du montant hors taxes, le montant TTC étant évalué à 1,6 million d'€. Les travaux vont débuter ces jours-ci et si aucune intempérie ne vient perturber le chantier, il devrait être livré en juin 2008.



TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ART

À La Courtine, il s'agit de réaliser, sur la RD 996 au lieu-dit "La Peyrouse" (sortie du bourg en direction de la Corrèze) et pour un montant de 125.000€ TTC, les travaux de rectification de virages qui viennent complémenter le remplacement et l'allongement d'un aqueduc à l'étang du camping.

À Chambon-sur-Voueize, sur la RD 917 au lieu-dit "Le Moulin Girardy" et pour un montant de 140.000€ TTC totalement à la charge du Département, la fin de l'année verra le lancement d'un chantier de consolidation d'un mur de soutènement en maconnerie de 4 m de hauteur, par l'utilisation de la technique de tirants d'ancrage appelés "clous". Cette technique consiste à effectuer des forages dans le mur jusqu'au rocher, afin d'y enfiler des tirants métalliques et d'y injecter un coulis de ciment. Le chantier devrait être livré dans le courant du premier trimestre 2008.

À Boussac, sur la RD 11 au Pont de Gouby et pour un montant de 215.000€ TTC entièrement à la charge du Département, sera prochainement lancé le chantier de réfection de ce pont, par la mise en œuvre d'une dalle générale en béton armé supportant l'étanchéité et un rejointoiement partiel. Le chantier devrait être livré dans le courant du premier trimestre 2008.

et aussi.

AU CÔTÉ DES COMMUNES



Le Département intervient au côté des communes pour un certain nombre de chantiers concernant la voirie et recouvrant souvent des opérations plus importantes (réseaux, aménagements urbains ou de bourg, etc.) conduites par les communes en question. Ainsi le Conseil Général a-t-il réalisé la remise à neuf de la chaussée pour la traverse du bourg du Compeix (RD 8. voir photo ci-dessus), en complément des aménagements réalisés par la commune de Saint-Pierre-Bellevue. L'intervention départementale s'élève à 215.000€.

De même, le Conseil Général est intervenu pour les traverses d'Évauxles-Bains, en l'occurrence l'entrée du bourg en provenance de Chambon [84.000€ sur la RD 996] et actuellement à Chambon-sur-Voueize (80.000€ sur

Enfin, dans le même registre, le Conseil Général est au côté de la ville de Guéret pour les importants travaux qu'elle conduit actuellement rue Jean Jaurès (voir photoci-dessous) : après la refonte complète des réseaux et la réalisation d'aménagements de sécurité liés à la proximité des écoles, le Département financera la chaussée pour 215.000€ (livraison fin 2007).





MUSIQUE

Avec le conservatoire changez de partition

Le Conservatoire Départemental Émile Goué prend le relais de l'École Nationale de Musique. Alors que se profile la construction d'un nouveau bâtiment, ce sont aussi un nouveau programme et une nouvelle ambition qui sont proposés aux élèves et à leurs familles.

■ XIT L'ENM et bienvenue au Conservatoire Départemental Émile Goué, nouveau nom choisi par l'Assemblée départementale pour traduire concrètement le nouvel élan qu'elle entend donner à une structure désormais bien installée dans le paysage et la culture creusois.

La rentrée 2006/2007 s'était déjà traduite par un profond chamboulement et la volonté de revoir en profondeur le contenu des études : pédagogie de groupe, formation musicale nouvelle formule, stages d'orchestres, concerts, ateliers de jazz, écriture, arts de la scène, chant, concert des familles, etc. De très nombreuses innovations ont rythmé la vie de l'ENM, qui a connu un moment particulièrement fort le 23 mai 2007, avec le grand concert donné dans la salle polyvalente de Guéret, en deux représentations pour pouvoir accueillir tout le public.

Si l'ENM devient Conservatoire Départemental Émile Goué, ce n'est évidemment pas pour ralentir la cadence ; c'est bien au contraire pour que les élèves puisent plus de richesses encore dans la fréquentation de l'établissement et s'y fabriquent à la fois une solide formation et des souvenirs inoubliables. Ainsi l'année scolaire 2007/2008

verra-t-elle la création d'un orchestre symphonique regroupant les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} cycles, les anciens élèves et les musiciens amateurs du département.

Sur le plan événementiel, la saison verra l'organisation de concerts professionnels mêlant professeurs de l'établissement et Info: artistes invités ; d'un spectacle son et lumière musical au printemps prochain regroupant 1, rue René Cassin - 23000 Guéret au moins autant d'élèves que le concert du Tél. : 05 44 30 26 90 23 mai dernier; d'un concert événement Courriel: enm@cg23.fr regroupant les élèves pianistes et leurs professeurs: etc.

La saison qui vient de commencer - la reprise des cours a eu lieu le 10 septembre est donc très prometteuse. Il est encore temps de venir s'inscrire pour participer à cette belle aventure musicale.

Conservatoire Départemental Émile Goué

ÉMILE GOUÉ: SCIENTIFIQUE ET MUSICIEN

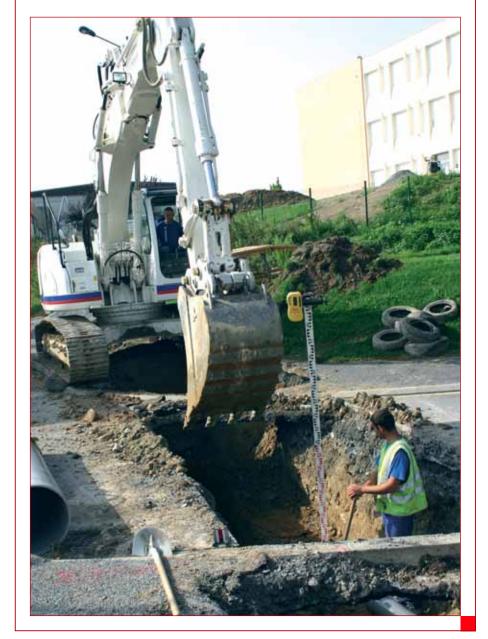
Le choix du nom d'Émile Goué, résulte d'une recherche assidue : trouver un musicien connu pouvant être associé à la Creuse. En l'occurrence Émile Goué, certes né à Châteauroux mais élevé à Guéret et reposant au cimetière de la capitale creusoise, était le seul à remplir les conditions. Né en 1904 et mort en 1946, Émile Goué se fit connaître pour ses créations musicales, en particulier au conservatoire de Toulouse, mais il réussit également dans un tout autre domaine : l'enseignement des sciences et des mathématiques, puisqu'il obtint même la chaire de mathématiques spéciales du lycée Louis-le-Grand en 1939.

PRÉAMBULE À LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT

Les travaux de construction du nouveau bâtiment de l'ENM... pardon, Conservatoire Départemental Émile Goué, devraient démarrer avant la fin de cette année, le projet architectural ayant été approuvé et les différentes procédures préalables ayant été réalisés (consultation des entreprises, demandes de subventions, etc.).

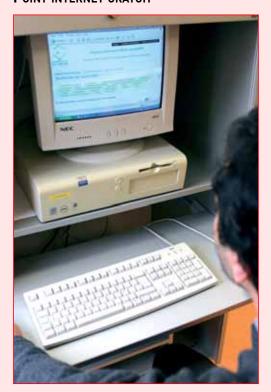
Ce bâtiment, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus en détail dans une prochaine édition du Magazine de la Creuse, s'ajoutera en prolongement du bâtiment d'externat du collège Martin Nadaud, à Guéret, où l'établissement d'enseignement musical a déjà trouvé ses marques. Le projet, d'un montant global de 3 millions d'€, devrait nécessiter environ 18 mois de travaux.

En attendant, un chantier a déjà retenu l'attention des passants et autres usagers du secteur : il s'agit des interventions portant sur les réseaux du collège (voir photo). Ces travaux nécessaires pour l'établissement scolaire ont évidemment été configurés dans la perspective d'accueillir la nouvelle construction, sans quoi il aurait fallu recommencer ce qui avait déjà été fait. Un petit avant-qoût assez spectaculaire, compte tenu de la topographie des lieux, mais moins que ne le sera l'édification du nouveau bâtiment, qui constituera une jolie porte d'entrée sur la vie culturelle creusoise.



et aussi...

UTAS DE BOUSSAC : POINT INTERNET GRATUIT



Depuis quelques semaines, un point Internet gratuit a été installé dans les locaux de l'UTAS (unité territoriale d'action sociale) de Boussac, au 3 du Quartier Pasteur (locaux de l'ancien collège). Ouvert à tous les publics majeurs et installé dans la salle d'attente, ce nouveau service du Conseil Général vise à faciliter l'accès aux informations dont les gens ont besoin au quotidien.

En effet, de plus en plus d'institutions incitent à utiliser Internet pour toutes sortes de démarches administratives allocations familiales, impôts, inscriptions scolaires, etc. - alors que de nombreuses populations ne sont pas encore équipées ou n'ont pas les moyens de l'être. En partenariat avec la direction de l'informatique du Conseil Général qui s'est chargée d'élaborer les aspects techniques, l'équipe de l'UTAS de Boussac a donc mis sur pied un dispositif d'accès simplifié et gratuit, visant en particulier les informations à caractère social, professionnel (formation), réglementaire et législatif.

Le point Internet gratuit est accessible aux horaires d'ouverture au public de l'UTAS de Boussac : du lundi au vendredi. de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

RENCONTRE





Ces petits riens qui font beaucoup

Matthieu Villier a créé, depuis le 1er janvier 2007, son entreprise au si joli nom : "Joie de Vivre". Un service inédit en Creuse d'aide à la mobilité et d'accompagnement de toutes les personnes rencontrant n'importe quel type de difficulté.

E projet, il était dans la tête de Matthieu depuis bien longtemps. Alors qu'il ne vivait pas encore en Creuse et y passait quelques jours de vacances en famille, il avait été interloqué de voir une très vieille dame, seule devant chez elle, en train de scier péniblement guelques bouts de bois. Naturellement, Matthieu vint à son aide et exécuta cette tâche pour elle. "On a discuté et je me suis rendu compte qu'elle vivait dans une grande maison dont elle devait s'occuper toute seule. Pour moi, ce n'était pas une situation normale".

D'une certaine manière, l'idée de Matthieu avait déjà germé. Quelques années plus tard, quand la vie le conduisit à s'installer en Creuse avec sa femme et ses deux filles, et alors qu'il postulait pour un emploi dans une maison de retraite, une nouvelle discussion avec les résidents fit définitivement éclore le projet : "Ils exprimaient leur envie de sortir, de faire des promenades en dehors de l'enceinte de l'établissement. Malheureusement c'était impossible, faute de véhicule adapté".

Développer un service d'aide à la mobilité et d'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés, tel était le concept. 2 ans seront ensuite nécessaires pour rechercher des financements, pour mener aussi quelques "batailles administratives". Mais son proiet est innovant. indispensable au contexte social du département ; il obtient de ce fait l'agrément du Conseil Général de la Creuse. Il est également soutenu par l'AGEFIPH (Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), qui lui apporte une aide

financière pour l'achat de son véhicule, et par le Pays Ouest Creusois qui a versé une subvention pour l'équiper. C'est ainsi qu'en continuant à exercer son activité de ramassage scolaire, le service "Joie de Vivre" est né au début 2007.

nouveau service.

voire handicapées. Et parfaitement reconnaissable

aussi, avec le souci de bien marquer l'image de ce

RETROUVER LE SOURIRE, SORTIR DE LA SOLITUDE

L'objectif de Matthieu Villier, c'est de sortir tous ceux qui en ont besoin de leur isolement, leur apporter un soutien sous diverses formes, les aider à retrouver le sourire. Car pour lui, il ne suffit pas de soins et de gestes quotidiens, "chacun a besoin d'autre chose, de sortir, de contact".

Tous les Creusois confrontés à un problème de mobilité peuvent faire appel à "Joie de Vivre", pour un service ponctuel ou régulier. Matthieu aura toujours un sourire contagieux pour emmener en balade Andrée, résidente de l'EHPAD de Bénévent-l'Abbaye, en l'écoutant se remémorer des souvenirs, etc. De la même façon, il mettra son énergie au service de Jeanne qui, quand ses enfants ne sont pas là, a besoin d'un transport mais aussi d'être aidée pour faire ses courses. Aller chez le médecin, rendre visite à sa famille, aller au théâtre, au cinéma mais aussi effectuer des travaux de petit bricolage à domicile, rien n'est impossible pour Matthieu, qui affiche facilement son enthousiasme auprès de ses





HORAIRES:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30 à 15h00 Mercredi : 9h30 à 12h00 et 14h30 à 20h00 Samedi : 07h00 à 14h00 Dimanche : 07h00 à 20h00 Vacances scolaires et jours fériés : 07h00 à 20h00

"JOIE DE VIVRE". MODE D'EMPLOI

Matthieu Villier est joignable au 05.55.81.53.41 et au

Adresse: Les Trois Piles - 23 210 Arrènes Site Internet: www.joiedevivre23.fr

Depuis le lieu de stationnement jusqu'au domicile du client, le tarif de la prise en charge est de 1,50€ (sur les cantons de Bénévent-l'Abbaye et Grand-Bourg), et gratuit pour la commune d'Arrènes. Ensuite, selon le lieu de résidence, cela passe de 2,50 à 3,50€.

La tarification s'effectue sur la base d'un prix horaire.

10€ la 1ère heure et ensuite 5€ par demi-heure qui suit.

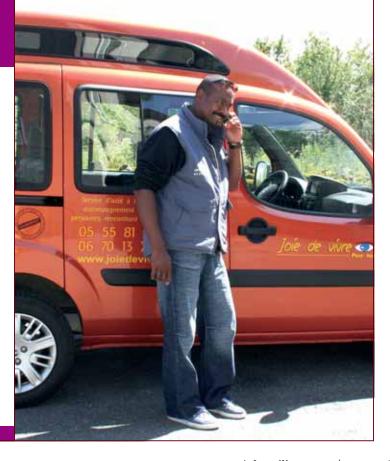
1/2 heure: 10€ en individuel - 5€ en collectif

1h: 15€ en individuel - 10€ en collectif

1h30 : 20€ en individuel - 15€ en collectif

Une partie du déplacement et de l'accompagnement peut être intégrée dans le plan résultant de l'Allocation d'Autonomie Personnalisée (APA) et peut certaines fois amener une réduction d'impôts.

A noter également que ce service a reçu l'agrément qualité délivré par la Direction du Travail



20 LA CREUSE N°31 > septembre / octobre 2007



CRIB: une mine d'information

Le monde sportif creusois repose principalement sur les bénévoles, confrontés à des règles de plus en plus compliquées. Depuis un an et demi, ils ont un lieu où puiser les informations qu'il leur manque parfois : c'est le CRIB, le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles.

ERTES, le bénévolat se nourrit essen- démarches des associations sportives. afin tiellement de générosité. Il n'est pas pour autant le fait exclusif d'une bande de potes unis par le seul goût des autres, encore moins un monde de non droit. Même loin des feux de la rampe, du professionnalisme et autres stars people. s'occuper d'une association sportive réclame la connaissance d'une réglementation parfois complexe et sans cesse renouvelée. C'est notamment le cas lorsque l'association crée des emplois et doit donc se comporter en employeur respectant scrupuleusement le droit du travail. C'est aussi le cas pour toutes les questions relevant des finances, voire de la fiscalité.

Très sérieusement, les États Généraux du Sport, organisés à l'automne 2002, avaient fait apparaître des besoins importants en matière d'information et de conseil. En clair, le monde sportif bénévole sentait bien que le monde bougeait, se complexifiait, et il réclamait de l'aide. Depuis, le ministère des Sports a donc favorisé la création de centres de ressources ayant pour principal objectif de faciliter les

de permettre aux bénévoles de mieux se consacrer à l'animation de leur association. C'est ainsi que fin 2005, le Comité Régional Olympique et Sportif a créé, avec l'appui de ses comités départementaux de Creuse et de Haute-Vienne, le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), qui intervient sur ces deux départements (voir encadré).

ORGANISME DE FORMATION **ET DE CONSEIL**

Le CRIB est un organe d'information et de conseil. Il permet aux dirigeants d'associations sportives de bénéficier d'une information concrète et de qualité, ainsi que d'un éventuel accompagnement dans l'accomplissement des formalités administratives. Et si l'information recherchée est vraiment très spécifique, le CRIB peut également fonctionner comme une "tête de réseau", en orientant ses interlocuteurs vers d'autres organisations compétentes.

"Nous avons deux principaux axes d'intervention, explique Lionel Faucher, l'animateur du CRIB. Nous informons sur les questions de réglementation, de droit, etc.

Parallèlement, nous organisons des formations dans des domaines très variés, qui peuvent aller de la maîtrise de l'outil informatique au rôle d'employeur de l'association, en passant par les questions d'ordre juridique. financier ou fiscal".

La première année de fonctionnement du CRIB a. en tout cas. été assez encourageante avec, pour le seul département de la Creuse, pas moins de 45 interventions et 3 réunions d'information. L'objectif est évidemment de développer encore la présence de l'organisme dans la vie quotidienne des associations sportives creusoises. "L'idéal serait de pouvoir réaliser une grosse séguence de formation par mois. Pour le reste, on fait notre place petit à petit : les bénévoles commencent à savoir qu'on existe et qu'on est à leur service".

CRIB, MODE D'EMPLOI

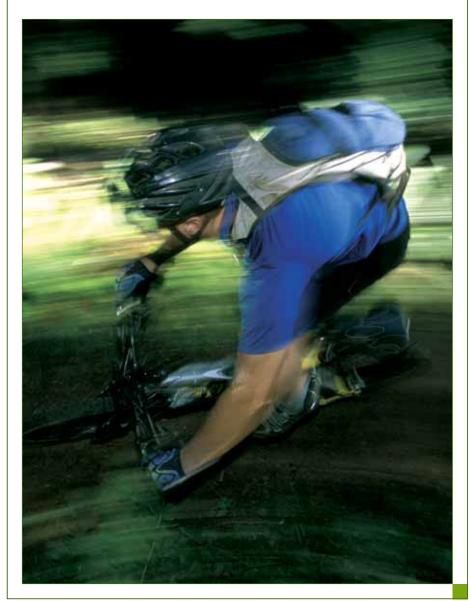
Face aux moyens nécessaires (humains, matériels et financiers) et aux besoins des deux départements, la Haute-Vienne et la Creuse ont fait le choix de mutualiser le poste d'animateur du CRIB. Ce poste, qui a été créé dans le cadre du dispositif régional des emplois associatifs, bénéficie du soutien de l'État (Direction régionale de la Jeunesse et des Sports), du Conseil Régional, des conseils généraux de Creuse et de

On peut s'adresser au CRIB pour toute demande d'information mais aussi pour prendre connaissance du calendrier des formations proposées, lesquelles recouvrent guatre grandes thématiques : Fonctionnement associatif ; Comptabilité, Fiscalité et Financement; Association - Employeur; Informatique. Les formations sont payantes mais représentent un coût modique, allant de 10 à 30€ selon les modules, leur durée et les moyens nécessaires à leur mise en place.

Pour le département de la Creuse, Lionel Faucher, animateur du CRIB, est présent au siège du CDOS (3 avenue Louis Laroche, à Guéret) les mercredis et jeudis. Il est possible de le contacter au 06 32 27 86 51 ou à l'adresse courriel : crib.limousin@wanadoo.fr

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du CROS

http://limousin.franceolympique.com/



et aussi...

BERNARD AMSALEM LE RETOUR

Si son retour des récents championnats du monde d'athlétisme d'Osaka n'aura pas été très heureux, avec une maigre moisson de médailles et l'amertume d'un cas de dopage, le président FFA Bernard Amsalem savourera sans doute son autre retour, en terre creusoise

Après sa visite effectuée en janvier dernier dans les clubs - il avait d'ailleurs été reçu au Conseil Général le patron de l'athlétisme français retrouvera, en effet, les responsables du comité départemental et leur président Yves Orlianges pour une agréable "première nationale", le vendredi 5 octobre. Il s'agira de signer avec eux le premier contrat de progrès entre la FFA et un comité départemental. Ce contrat aura pour effet de fixer pour 4 ans des objectifs de développement, avec pour contrepartie un soutien logistique et financier de la fédération.

SE FORMER AUX MÉTIERS DU SPORT

Le CREPS du Limousin, qui fonctionne en s'appuyant sur trois établissements d'accueil pour ses stages (le centre de Bugeat en Corrèze, CHEOPS 87 à Limoges et l'IRFJS à Guéret), propose tout un tas de formations aux différents métiers du sport, du brevet d'État d'éducateur sportif à la préparation aux concours de la fonction publique dans les domaines du sport et de l'animation. Pour tout savoir sur ces formations, il est possible de demander la plaquette au CREPS Limousin - 55, rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs - BP 339 - 87009 Limoges Cédex 1. Tél.: 05 55 31 83 79

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet www.creps-limousin.ieunesse-sports.fr





Protéger ont été recensés et font partie d'une base de données de 12.000 photos. nos objets précieux

Alors que l'inventaire des biens mobiliers des églises creusoises sera prochainement achevé, ce travail titanesque trouve un prolongement dans l'opération de conservation préventive initiée dans 7 communes de l'est creusois. Une première en Limousin.

EBUT 2005, à la suite d'une recrudescence de vols d'objets religieux, constatée dans des départements voisins de la Creuse, il s'est agi, dans la plus grande urgence, de procéder à un inventaire des biens meubles les plus sensibles (orfèvrerie, statuaire, tableaux...) en réalisant un fichier numérique (photos et

Pour ce faire, un partenariat étroit a été établi entre le Conseil Général de la Creuse et la Gendarmerie Nationale, afin de répondre efficacement à la prévention des vols et à la lutte contre le trafic des biens culturels. Cette démarche unique en France, dont l'achèvement est prévu en automne 2007, a permis de recenser pas moins de 5.000 œuvres mobilières pour 300 églises, qui ont fait l'objet d'environ

Corrélativement à ce travail réalisé dans l'urgence, une vision d'ensemble du mobilier des églises de la Creuse a permis de :

- vérifier les conditions d'accès de ces églises et notamment la fermeture des portes et fenêtres des sacristies ;
- élaborer un diagnostic sanitaire des œuvres recensées : altérations et infestations ont fait l'objet d'une attention particulière en repérant soigneusement le développement des moisissures, la pourriture des bois, l'attaque des insectes xylophages, kératophages et des rongeurs, la prolifération des algues ;
- adopter des mesures adéquates pour le rangement des textiles ;
- entreprendre une politique de sécurisation des œuvres (scellement des statues, accrochage des tableaux, alarmes, mise sous vitrine des objets les plus remarquables...), en étroit partenariat avec le correspondant "sécurité" de la DRAC du Limousin.

Actuellement, à la suite de ce travail de recensement, une action exemplaire est entreprise pour la première fois en Limousin, concernant la conservation préventive d'un nombre significatif d'objets mobiliers (40) répartis sur 7 communes du Pays Combraille en Marche: Chard, Mautes, Le Chauchet, Bosroger, Saint-Julien-le-Châtel, Chambon-sur-Voueize et Tardes. Ces objets ont été choisis pour leur intérêt et parce qu'ils permettent l'expérimentation d'une protection efficace.

PARTENARIAT EXEMPLAIRE

Cette action prend en compte, outre les aspects techniques (traitement par anoxie et xylophène, recherche en polychromie, consolidation des objets les plus menacés, etc.), la sécurité des œuvres (soclage) et les aspects financiers de l'opération, en sollicitant la participation de l'Etat (ministère de la Culture et de la Communication), du Conseil Général de la Creuse et des fonds européens dans le cadre du programme Leader +. Les aspects juridiques ont également été pris en compte pour définir le portage de la maîtrise d'ouvrage, qui a été attribuée aux communes.

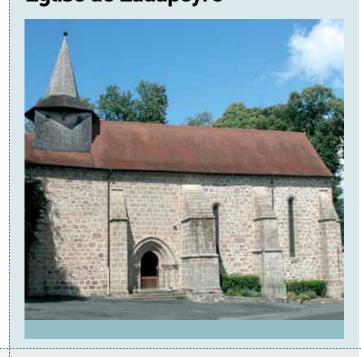
Recenser notre patrimoine était une chose indispensable, contribuer à sa préservation en est une autre et c'est tout le mérite de l'action accomplie par la Conservation Départementale du Patrimoine. En l'occurrence, le Département a trouvé en l'État un partenaire très investi, qu'il s'agisse de la Gendarmerie Nationale ou de la DRAC.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice. un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES Eglise de Ladapeyre



PATRIMOINE DE PAYS

Croix de chemin (St-Michel-de-Veisse)



OBJETS DU PATRIMOINE

Chapelle de Forges (Gouzon)







FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Ladapeyre



OBJETS DU PATRIMOINE

Église Saint-Sulpice de Bourges Nef lambrissée à chevet droit : une chapelle au Nord, un clocher en maconnerie, surmonté d'une flèche en charpente à l'Ouest, y ont été ajoutés à l'époque moderne. La nef est une réfection du XVIIème siècle dont la seule particularité est la porte d'entrée à l'ouest, actuellement sous le clocher. Par suite de la

que le sol de la nef, et il a fallu donner accès à celle-ci par un escalier intérieur en pierre. La porte a son linteau en anse de panier et un tympan plein en tracé brisé ; un double tore l'encadre ; un cordon la surmonte ; ce travail de style gothique, porte, inscrite au tympan, la date de 1669.

Notice extraite de LACROCQ Louis, Les églises de France - Creuse, Paris, 1934 (p. 84).

Chapelle de Forges (Gouzon)

LE CAUE À VOTRE SERVICE...

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est un organisme de sensibilisation, d'information et de conseil ouvert à tous et gratuit.

Créé dans le département sous l'impulsion du Conseil Général et de sa Conservation du Patrimoine, il assure un rôle de service public, d'assistance aux personnes privées comme aux organismes publics (pas de mission de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre, ni de subvention). Une équipe est à votre service, notamment des architectes consultants, pour vous apporter conseils et expertises.

Pour tous renseignements, contacter le CAUE de la Creuse - 11, rue Victor Hugo -23000 Guéret - Tél.: 05.44.30.27.33

PATRIMOINE DE PAYS

Croix de chemin (St-Michel-de-Veisse)



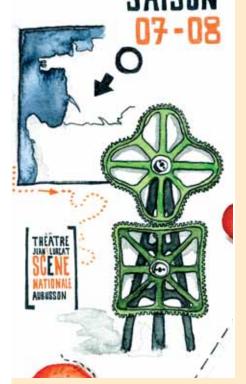
sculptées de coquilles, aux culots en têtes d'angelots, sont agrémentées de 2 statues : saint Jean-Baptiste et saint Nicolas (?) ; elles encadrent le tableau central représentant l'Assomption. Le maître-autel est constitué d'un autel à panneaux peints en faux marbre et pilastres cannelés. L'autel est surmonté de 2 gradins et d'un tabernacle doré, à pans coupés rythmés de colonnettes torses accostées d'ailerons en volutes, avec toit en dôme écaillé, orné sur la porte du Saint-Sacrement. L'ensemble, daté des 17^{ème} et 18ème siècles, est en mauvais état et nécessite une restauration.

Remplacant parfois les bornes milliaires romaines, les croix de chemin délimitèrent les domaines laïcs et religieux. Symbole du christianisme, elles ont aussi quidé les pèlerins.

La croix monumentale (environ 5,50 m de haut) située au lieudit La Chapelle, sur la commune de Saint-Michel-de-Veisse, est ornée d'un décor gothique : croix pattée (évasée aux extrémités), fins pilastres, crochets boule et feuilles de choux. Le croisillon présente d'un côté le

Christ en croix, de l'autre la Vierge à l'Enfant. Le socle octogonal est orné du blason de la famille de Charles d'Aubusson, baron de La Borne ; armoirie également présente sur une clef de voûte et sur le portail de la chapelle du village. Leur proximité géographique et stylistique permet de dater la croix du 1er quart du XVIème siècle, la construction de la chapelle ayant été achevée en 1524.

THÉATRE JEAN LURÇAT



AUBUSSON • 2007 Créer, accueillir, partager

70 représentations, 35 spectacles dont 12 créations : la saison 2007/2008 proposée par le Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson couvre toute la 05 55 83 09 09

palette des disciplines artistiques avec, bien sûr, une assez forte propension au théâtre et à la danse.

Lieu de création et d'accueil d'artistes en résidence. la Scène Nationale d'Aubusson sait aussi quitter les murs du Théâtre Jean Lurçat pour aller partager ses rencontres dans les petites communes de Creuse et d'ailleurs. C'est dans cet esprit que les conventions avec la Ville de Bourganeuf et la Communauté de Communes de Creuse-Thaurion-Gartempe permettront de reconduire la programmation "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", sortes de mini saisons culturelles locales.

C'est également dans cet esprit que la Scène Nationale propose pour la troisième fois les "Danses vagabondes en Limousin", avec pour invité Jean-Claude Gallotta et son équipe du Centre Chorégraphique National de Grenoble -Groupe Emile Dubois, Ainsi les duos Darius et Khorsabad, donnés pour le lancement de la saison, agrémentent-ils notamment les programmations de La Fabrique à Guéret et de l'Écluse à La Souterraine. Autour des "Danses vagabondes en Limousin", on pourra aussi se former et se perfectionner, dans le cadre d'ateliers et de l'organisation de la Journée Départementale de la Danse, en partenariat avec l'ADIAM de la Creuse.

Informations et réservations :

La jurassienne de réparation

Plein tarif: 12€, adhérents: 10€

INFO: 05 55 83 09 09

Lieu à préciser - Réservation obligatoire

2007

Aubusson

THÉÂTRE

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2007 La Souterraine

Gembloux

Mise en scène de Gennaro Pitisci Dans le cadre du 24 ème Festival des Francophonies en Limousin. Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO: 05 55 63 46 46

MARDI 9 OCTOBRE 2007

Théâtre de l'Etoile Grise (Brive) - Mise en scène de Yves GAY La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

VENDREDI 12 ET SAMEDI 13 OCTOBRE

Vareilles et Bazelat



L'Augmentation Centre Dramatique National de Montluçon INFO: 05 55 63 46 46

MARDI 16 OCTOBRE 2007

Copeaux

Compagnie du Désordre (Limoges) La Fabrique - Espace Favolle - 20h30 INFO: 05 55 52 84 97

JEUDI 18 OCTOBRE 2007 Saint-Vaury



Ange Philippe Léotard

Mise en scène de Michel Bruzat, avec Yann Karaquillo La Fabrique – Hors les Murs – Salle des Fêtes de

Saint-Vaury – 20h30 INFO: 05 55 52 84 97

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 OCTOBRE 2007

Guéret

Le Misanthrope



Compagnie Françoise Maimone La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30 (+ séance scolaire jeudi 25 à 14h30) INFO: 05 55 52 84 97

JEUDI 8 NOVEMBRE 2007 Aubusson

Arlequin poli par l'amour

Compagnie Piccola Familia Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 14h30 et 20h30

INFO: 05 55 83 09 09



Tragédie terroriste

INFO: 05 55 52 84 97

MARDI 13 NOVEMBRE 2007 Saint-Vaury

La pluie

Texte de Daniel Keene, mise en scène de Colette Froidefont

La Fabrique - Hors les Murs - Salle des Fêtes de Saint-Vaury - 14h30 (scolaires) et 20h30 (tout public)

INFO: 05 55 52 84 97

MARDI 20 NOVEMBRE 2007 Aubusson

Retour à la citadelle



Texte de Jean-Luc Lagarce - Mise en scène de Francois Rancillac Théâtre Jean Lurcat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30 INFO: 05 55 83 09 09

JEUNE PUBLIC

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 OCTOBRE 2007



Le petit dragon Dans le cadre des

"Vendredis sorties" -Théâtre marionnettes La Fabrique – Espace Fayolle – Jeudi 4 octobre à 10h et 15h (séances scolaires); vendredi 5 à 15h (séance scolaire) et 20h (tout public).

RÉSERVATION INDISPENSABLE. INFO: 05 55 52 96 35

MARDI 23 OCTOBRE ET JEUDI 25 OCTOBRE 2007



Aubusson

Mino-Mushi

Compagnie Le Chat Perplexe -Mise en scène de Fabienne Berriau

Théâtre Jean Lurcat Scène Nationale d'Aubusson - Mardi 23 octobre à 10h et 14h30; jeudi 25 à 14h30 (du CE1 au CM2)

INFO: 05 55 83 09 09

24, 25 ET 26 OCTOBRE 2007 Aubusson

Mini-Mino

Spectacle pour les tout-petits. Théâtre Jean Lurcat Scène Nationale d'Aubusson - Mercredi 24 octobre à 15h; jeudi 25 et vendredi 26 à 10h

INFO: 05 55 83 09 09

MARDI 13 ET JEUDI 15 NOVEMBRE 2007 Aubusson et La Souterraine

Le petit dragon

Compagnie du Désordre / Compagnie La Poursuite.

Théâtre Marionnettes - du CP au CM2 Mardi 13 novembre à Aubusson, Théâtre Jean Lurcat à 10h et 14h30 : ieudi 15 novembre à La Souterraine, Espace de L'Ecluse à

INFO: 05 55 83 09 09 (AUBUSSON) **ET 05 55 63 46 46 (LA SOUTERRAINE)**

JEUDI 15 ET VENDREDI 16 NOVEMBRE 2007

Guéret

Où va l'eau?



Dans le cadre des "Vendredis sorties", pour les enfants de 18 mois à 3 ans La Fabrique – Chapelle de la Providence – Jeudi 15 novembre à 9h30, 11h et 15h vendredi 16 à 9h30 et 11h + séance tout public à 18h30.

RÉSERVATION INDISPENSABLE. INFO: 05 55 52 84 97

MUSIQUE

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2007

Ahamada Smis et son combo acoustique

Concert dans le cadre des "Francophonies en Limousin"

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

INFO: 05 55 52 84 97



MERCREDI 31 OCTOBRE 2007

De l'amour et du réel

Caratini Jazz Ensemble - Concert de jazz avec Hildegarde Wanzlawe (chant) et 13 instrumentalistes

Salle Polyvalente – 20h30

INFO: 05 55 52 84 97

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2007 Guéret

Autour de Violette

Concert jeune public dans le cadre des "Vendredis sorties" – Avec Tartine Reverdy La Fabrique – Espace Fayolle – Scolaires : 14h30, tout public : 20h30 - Réservation indispensable.

INFO: 05 55 52 84 97

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2007 La Souterraine

L'ODC Big Band invite Sof' Concert de Jazz Swing

L'Orchestre Départemental de la Creuse, constitué en big band, se consacre entièrement aux grandes formations américaines des années 1930-1940, à l'époque où le swing était roi. Avec la chanteuse Sophie Uvodic

Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO: 05 55 63 46 46

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2007 La Souterraine

Soirée Electro-Dub

Concert de musique actuelle, avec Zenzile (Dub), Orange Blossom (Electro-world) et DJ 100son (Hip hop électronique) Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO: 05 55 63 46 46

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2007

Mad Professor + Guests Ariwa

Concert de musique actuelle

Mad Professor remixe les plus grands noms du moment.

La Fabrique - Salle Polyvalente - 20h30

INFO: 05 55 52 84 97

JEUDI 22 NOVEMBRE 2007



Tchaïkovski -Moussorgski

Orchestre Symphonique Régional du Limousin La Fabrique – Salle Polyvalente - 20h30 INFO: 05 55 52 84 97

EXPOSITIONS

JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2007 Aubusson - Musée Départemental de la Tapisserie

Célébration nationale du centenaire de Dom Robert (1907-1997)



Une grande exposition rétrospective qui retrace l'œuvre de l'artiste moine, qui eut sa révélation de peintre cartonnier après avoir rencontré Jean Lurçat. Fortement marquée par les animaux et la nature, son œuvre l'a hissé au rang des maîtres de la tapisserie de XX^{ème} siècle.

INFO: 05 55 83 08 30 (MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON)

Du 3 Août au 30 septembre 2007 Ile de Vassivière

Exposition "Tokyo Redux":

Renaud Auguste-Dormeuil, Michel Blazy, Philippe Decrauzat, Daniel Dewar et Grégory Gicquel, fabien Giraud et Raphaël Siboni, Amy Granat, Mark Handforth, Zilvinas Kempinas, Joachim Koester, Vincent Lamouroux, Jonathan Monk, Gianni Motti, David Noonan et Roman Signer. Ouvert tous les jours de 11h à 19h.

INFO: 05 55 69 27 27 OU WWW.PALAISDETOKYO.COM

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2007 Sainte-Feyre - Parc animalier des

Monts de Guéret

Les Astres

Exposition de gravures de Rigal, sur le thème des astres, dans l'espace muséographique du parc animalier.

Ouvert tous les jours de 10h à 20h INFO: 05 55 81 23 23

Jusqu'au 30 septembre 2007



Aubusson -Hôtel de Ville Tapisserie et Naturalisme Exposition de tapisseries du Mobilier National,

plantes médicinales sur le thème de la nature, de la faune et de la flore. Ouvert tous les jours

INFO: 05 55 66 32 12

Jusqu'au dimanche 28 octobre 2007 Fresselines

La Creuse aux quatre saisons



Pour sa 10^{ème} exposition, le Centre Artistique de la Vallée de la Creuse à Fresselines devient l'Espace Monet - Rollinat, hommage figures qui ont participé à la renommée de cette vallée.

Ouvert tous les week-ends de septembre

INFO: 05 55 89 70 46 (MAIRIE)

ARTS DE LA PISTE

MARDI 2 ET MERCREDI 3 OCTOBRE 2007

Taoub - Groupe acrobatique de Tanger (Maroc)

LA FABRIQUE

GUÉRET - 2007 Petite entreprise, connaît pas la crise

Le pari culturel de La Fabrique est-il gagné ? Seul l'avenir, qui s'écrit chaque jour, à la ville d'ailleurs plus qu'à la scène, nous le dira. Toujours est-il que La Fabrique, drôle de petite entreprise, ne connaît pas la crise. Elle a même fait exploser les chiffres. Ceux de la fréquentation de ses spectacles, il est vrai plus nombreux que par le passé, pas si lointain et pourtant déjà presque oublié.

Aux 12.000 entrées enregistrées l'année dernière, le nouveau millésime culturel quérétois propose de goûter à une cinquantaine d'événements traduits en plus de 90 représentations. Du neuf, bien sûr, et puis de l'ancien revisité : c'est Jean-Claude Dreyfus, acteur boulimique et gargantuesque conteur collectionneur arrive bientôt. Ce sont Daniel Mesquisch 05 55 52 84 97

de sculptures, peintures et planches de Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson.

> Mardi 2 octobre à 20h30, mercredi 3 à 19h30 INFO: 05 55 83 09 09

DANSE

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2007 La Souterraine

Duo Khorsabad et Duo Darius

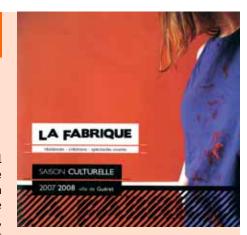
Ouverture de saison : présentation officielle de la saison 2007/2008, suivie de 2 choréaux deux grandes graphies de Jean-Claude Gallotta dans le cadre des "Danses vagabondes en Limousin".

Espace de L'Ecluse – 19h30 – Gratuit INFO: 05 55 63 46 46

DIVERS

6-14 OCTOBRE 2007 Autour de Millevaches 4ème festival des Editions ... et BD indépendantes

À l'invitation de l'association "Emile a une vache", des rencontres entre auteurs indé-



et Anna Prucnal qui nous reviennent comme de vieux habitués, déjà. C'est la Compagnie du Désordre, désormais chère à Guéret, qui reviendra créer et résider, en tant que de besoin. Si la culture est affaire de rencontres, elle suppose sa dose d'amitié, de camaraderie ou de copinage, choisissez votre strate. Du théâtre (beaucoup), de la danse, de la musique (un peu de tout) : de quoi battre de nouveaux records?

de cochons en tous genres, qui nous Informations et réservations :

28 LA CREUSE N°31 > septembre / octobre 2007 <u>www.cg23.fr</u>

et aussi....

"OBJETS DE NOS CAMPAGNES"

pendants et habitants du Plateau de recettes originales et le dimanche, une jour-Millevaches, des ateliers, des expos, des débats, des concerts, etc.

INFO: 05 55 64 57 37 <u>0U 06 71 72 41 78 0U 06 12 19 07 84 0U</u> WWW.BUDU2007.FREE.FR

9-14 OCTOBRE 2007 Croca

Saveurs d'automne

Du 9 au 14 octobre, une semaine gastronomique autour du champignon et des fruits d'automne, dans le village de Crocg, sur le Plateau de Millevaches. Organisée par l'association Pavs Sage et la Confrérie des ramasseurs et mangeurs de champignons de la Creuse, cette édition 2007 s'annonce particulièrement gourmande : 4 stages de cuisine gastronomique sous la houlette des plus grands chefs cuisiniers du Limousin, balade de découverte et de cueillette de champignons dans les prolifiques forêts du Plateau de Millevaches, démonstrations de

L'ÉCLUSE

née festive autour du champignon pour clôturer la semaine en beauté, etc.

INFO: 05 55 67 88 58 CONTACT@PAYS-SAGE.NET WWW.PAYS-SAGE.NET

18-21 OCTOBRE 2007

Les Rencontres du Fait Divers

Une belle paire d'amis, la passion du fait divers et l'envie de réfléchir sur un phénomène de société qui dépasse d'assez loin le seul voyeurisme ont créé, l'an dernier, les 1ères Rencontres du Fait Divers. C'a marché et elles reviennent, ces rencontres, toutes conviviales et parfois très chaleureuses, autour d'un sujet de réflexion, d'une assiette ou d'un dernier verre. Des débats, et puis des projections à satiété au cinéma Le Sénéchal, forcément, car le 7^{ème} Art s'est abondamment nourri du sang de toutes les victimes. Cette année, le thème est

etc. - et renouveler constamment tous les partenariats possibles avec les acteurs du monde culturel. Phare de la diffusion culturelle dans l'ouest du département, il brille aussi des feux que nourrissent les associations sostraniennes (SBRA, Jazz à La Sout', etc.) qui viennent apporter leur énergie à l'élaboration d'une saison bien remplie.

En dépit des aléas d'une saison culturelle – deux spectacles annulés l'année dernière, dont celui de l'humoriste Daniel Prévost – la fréquentation du site a poursuivi sa nette croissance. Ce devrait être encore le cas en 2007/2008, avec un plateau de grande qualité dont la cerise (la cerise sur le plateau, bien sûr...) sera donnée à croquer le 6 mars, avec la venue des Têtes Raides, dans le cadre de la tournée suivant la sortie de leur nouvel album. Dans le sillage de Christian Olivier, chanteur aux accents de Brel et graphiste inspiré des pochettes d'album du groupe, la bande des Têtes Raides offre une musique de qualité, des textes engagés et une énergie décapante. Un des groupes les plus importants de la scène française depuis maintenant une douzaine d'années.

palette des genres du spectacle vivant - Informations et réservations : théâtre, musiques, chant, danse, cirque, 05 55 63 46 46

"Femmes. Criminelles ou victimes?" Tout un programme.

INFO: 05 55 81 19 46 OU 06 11 24 23 59 **OU LEFAITDIVERS@YAHOO.FR**

20-23 SEPTEMBRE 2007

2ème Rencontres de Chaminadour -Pierre Michon et la fiction autobiographique

Après le succès de la 1 ère édition, née du devoir de mémoire rendu à l'œuvre de Marcel Jouhandeau, les Rencontres de Chaminadour proposent un nouveau moment de réflexion autour de l'œuvre de Pierre Michon. L'auteur des Vies minuscules est le spécialiste de la fiction autobiographique et il sera présent, au milieu d'un aréopage de spécialistes de son œuvre, de fabricants de belle prose et d'amoureux du livre : des universitaires, des critiques littéraires, des éditeurs ; et puis Jean Echenoz, prix Goncourt 1999, ou encore la grande figure de la télévision Pierre Dumayet, etc. Tous présents pour des débats, des tables rondes, des lectures publiques.

INFO: 05 55 52 08 07 OU WWW.RENCONTRES-CHAMINADOUR.COM

26-28 OCTOBRE 2007

8èmes Journées de la Laine

Vendredi 26 : marché traditionnel en matinée, produits régionaux et artisanat local; visite d'entreprises (billetterie à l'Office de Tourisme) entre 10h30 et 16h ; conférence sur "La filière Laine" à 15h30

Samedi 27 de 10h à 19h et dimanche 28 de 10h à 18h : ateliers adultes et enfants ; démonstrations de savoir-faire.

Salle du Gymnase - Entrée libre

INFO: 05 55 66 54 60

CONFÉRENCES

16 ET 23 OCTOBRE 2007

La reprise de l'Université populaire

Le cycle de conférences de l'Université populaire de la Fédération des œuvres Laïques reprend avec les rendez-vous suivants (18h15, amphithéâtre de l'IUFM de Guéret): 16 octobre "1907, la révolte du midi viticole", par Guy Avizou, professeur agrégé d'histoire; 23 octobre intervention du paysagiste Gilles Clément.

INFO: 05 55 61 44 10

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la **Creuse est le service** public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

DOCUMENTAIRE DÈS 9 ANS

Comment l'homme a compris d'où viennent les bébés

Dis Papa, comment on fait les bébés ? Voilà la question la plus ancienne de l'Humanité. Ce livre présente comment on a répondu à cette question de la Préhistoire à la découverte des mécanismes de la reproduction. Une collec-

tion passionnante sur l'Histoire des Sciences.

Juliette Nouel-Rénier - Gallimard Jeunesse. 2007 (La connaissance est une aventure - 1) - 7,50€.



Par Bernard Briais.

Éditions De Borée - collection "Beaux Livres" 192 pages : 24€.

Nos anciens vivaient au rythme des saisons et des travaux des champs. Au village, les heures étaient scandées par l'horloge du clocher; on se retrouvait aux beaux jours, dehors jusqu'à la tombée de la nuit et l'hiver, au coin du feu pour les veillées.

Les objets typiques rassemblés dans cet ouvrage sont le reflet d'une époque. À travers eux, on peut la retrouver.

"LE SANG DU VERGER"

Par Michelle Gayot.

Roman, aux éditions Lucien Souny ; 240 pages ; 18€. Jean, marié et père de deux enfants, la trentaine épanouie, vit heureux dans sa Creuse. Jusqu'à la mort de son père qui, sur son lit de mort, lui apprend la vérité : il n'est pas

son vrai père. Jean n'aura alors de cesse de retrouver son père biologique et de renouer le fil de sa propre histoire. Une longue et difficile quête de vérité sur ses origines, tout autant qu'une épopée familiale riche en intriques et rebondisse-

ments.



IMAGIER DÈS 3 ANS

Bestiaire indien

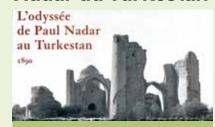


Découvrir à la fois les animaux et l'art propre à chaque région de l'Inde, voilà ce que nous propose Actes Sud avec ce bestiaire magnifique, imprimé en sérigraphie. D'emblée on est fasciné par les éléphants, les tigres, les serpents... qui sont en Inde représentés dans les temples, sur les facades des maisons... Un voyage par la lecture pour petits et grands!

Sous la direction de Kanchana Arni et Gita Wolf -Actes Sud Junior, 2007 - 17,50€.

DOCUMENTAIRE

L'odyssée de Paul Nadar au Turkestan



Les éditions Monum nous proposent les photographies prises par Paul Nadar lors de son voyage au Turkestan en 1890. Le texte d'introduction et les photographies relatent les raisons et le déroulement d'un tel voyage ainsi que ses diverses retombées (extraits de citations, récits de voyageurs comme Elisée Reclus ou Edouard Blanc.

Anne-Marie Bernard et Claude Malécot - Monum. 2007 - 269 pages - 42€.

le goût de tout

LA SOUTERRAINE • 2007

L'Espace de l'Ecluse, à La Souterraine,

tient fermement son cap: offrir toute la

Pour tous les goûts,